



**Pour la défense des CIO et du rôle des conseillers d'orientation-psychologues,  
mobilisons nous !**

**Rassemblement intersyndical national à Paris, le 8 Février**

L'orientation scolaire ne fait manifestement plus partie des priorités du MEN puisque l'article 23 qui réintroduisait les conseillers d'orientation-psychologues, es qualité, dans la loi a été supprimé par le conseil d'état. Notre catégorie de personnels est la seule à ne pas faire l'objet de prévisions de création d'emplois et à être toujours tenue à l'écart de la communauté éducative !

**Faut-il en conclure que désormais notre sort se règle uniquement au niveau interministériel ?**

Notre Ministère n'a-t-il rien à exiger pour l'orientation scolaire et universitaire ? Ce silence ne peut être interprété que comme un abandon du réseau des CIO et de leurs missions, qui pourtant sont des ressources essentielles au sein des districts pour les élèves et les familles. Les fermetures et fusions de CIO et la maltraitance des équipes qui les accompagne sont indignes d'un employeur public. Elles préfigurent le « dégraissage » du réseau avant transfert ! **Nous n'acceptons pas que la mise en place du service public d'orientation, promise par le président de la République, passe par la suppression du seul réseau public d'orientation existant : celui de l'Education Nationale !**

**Il est temps d'entendre les personnels !** Les choix faits sans concertation, sous la pression de certains lobbies ne sont pas les seuls possibles. D'autres solutions existent, préservant la spécificité de l'orientation en formation initiale et l'articulation avec l'orientation en direction des adultes.

**Exigeons tous ensemble**

**L'arrêt des fermetures et des fusions de CIO et le maintien du réseau au sein de l'Education Nationale**

**La défense de nos missions auprès des élèves et des étudiants, dans toutes leurs dimensions, de nos statuts et de nos conditions d'exercice**

**Des recrutements permettant de compenser les départs en retraite**

**La revalorisation de nos salaires, injustement pénalisés.**

**Le 8 février à Paris, Rassemblement intersyndical national**

**Avec préavis de grève nationale**

**Assemblée générale de 9H30 à 12H30 (ASIEM 6 rue Albert de Lapparent Paris 7<sup>ème</sup> )**

**Départ de la manifestation en direction du Ministère de la Fonction Publique à 13H30**